

SÉJOUR JEUNES

DU 5 AU 12 JUILLET 2025

20 PLACES

11-16 ANS

À PARTIR
DE LA 6ÈME



SPORT ET DÉCOUVERTE CULTURELLE EN DORDOGNE (SARLAT-LA-CANÉDA)

ACTIVITÉS :

- Spéléologie
- Canoë
- Visite de châteaux et de grottes
- Baignades en rivières
- Randonnée



Un test préalable à la pratique des activités
aquatiques et nautiques sera obligatoire



Service Enfance Jeunesse

02.99.04.54.30

enfancejeunesse@thorignefouillard.fr



THORIGNÉ-
FOUILLARD

INSCRIPTION

PRÉINSCRIPTIONS EN LIGNE SUR LE PORTAIL FAMILLES CARTE +

Les préinscriptions seront ouvertes **du samedi 22 mars au lundi 21 avril** et elles se poursuivront après cette date s'il reste des places disponibles.

Merci de vous rapprocher du service enfance jeunesse si votre compte famille Carte+ n'est pas créé ou activé. (02.99.04.54.30 enfancejeunesse@thorignefouillard.fr)

Seront d'abord retenus les jeunes n'ayant pas participé au séjour de l'été 2024.

- Parmi cette liste, priorité est donnée aux familles des tranches de tarifs de 1 à 3.
- Si besoin est, tirage au sort pour départager les familles des tranches 4 à 9.

Seront ensuite retenus les jeunes ayant participé au séjour de 2024 (tirage au sort pour les départager si besoin).

Edition de la liste des participants le **mercredi 23 avril** Affichage à l'espace jeunes et au service enfance jeunesse. Les parents des participants retenus recevront ensuite les informations leur précisant les démarches à effectuer pour confirmer leur inscription.

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement au camping à la ferme la Roussie à Proissans (24200).

Les participants seront invités à venir préparer le séjour (organisation de la vie quotidienne, répartition dans les tentes, élaboration des menus...) lors d'une réunion à l'Espace jeunes le **samedi 14 juin de 10h à 12h**.

Une réunion de présentation du séjour aux parents aura lieu le **mardi 24 juin à 20h00**, à l'espace jeunes.

Equipe d'encadrement :

- Directrice : Morgane Derennes (DUT carrières sociales, PSC1)
- Animatrices : Sarah Pirotais (BAFA) et Martin Quoniam (BAFA et Surveillant de Baignade)

Pass Colo : Le Pass colo est destiné aux **enfants nés en 2014**. Si votre enfant né en 2013 n'a pas bénéficié du Pass colo en 2024, vous pourrez en faire la demande également.

Cette aide est accessible aux familles dont le **quotient familial est inférieur ou égal à 1 500 €**. L'organisme VACAF **verse l'aide financière à l'organisateur du séjour** Pass colo. Cette aide sera déduite du prix du séjour de votre enfant.

Tarifs

Tranches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Extérieur
Quotient familial	< 580	< 700	< 838	< 1007	< 1220	< 1431	< 1601	< 2030	≥ 2030	Tarif plein
Tarif	70,16€	119,84€	169,84€	223,36€	269,60€	319,76€	369,60€	419,60€	457,60€	679,04€

Assurance : Compte-tenu de l'application de la réglementation relative aux accueils de loisirs et séjours de vacances, Monsieur le Maire informe tous les responsables légaux des mineurs accueillis dans nos séjours de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels leurs enfants peuvent être exposés lors des activités proposées